

## Informations clés du diagnostic pour les ateliers citoyens d'avril 2022



www.sybarval.fr

### L'AVENIR DU BASSIN D'ARCACHON & DU VAL DE L'EYRE SE CONSTRUIT MAINTENANT



## Le SCOT, un projet de territoire en plusieurs étapes

1

### Diagnostic

Etats des lieux + Enjeux

→ Rapport de présentation (diagnostic + EIE)



2

### PAS

Projet d'Aménagement Stratégique

Choix stratégiques en matière d'aménagement du territoire



NOUS SOMMES ICI  
3

### DOO

Document d'Orientation et d'Objectifs

Règles et déclinaisons territoriales



4

### FINALISATION

Arrêt du projet  
Enquête publique  
Approbation



## Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le **Schéma de Cohérence Territoriale** est un outil au service d'un projet de territoire, qui permet de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie pour les 20 ans à venir. Le SCoT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre a été prescrit le 9 juillet 2018 et Il concerne **3 intercommunalités du territoire** : COBAN, COBAS et Val de l'Eyre.

Sur votre territoire, la réalisation de ce SCoT porte **4 objectifs majeurs** :

- Engager la **transition énergétique** vers un territoire à énergie positive
- Placer l'**amélioration de la vie quotidienne** au cœur du projet territorial
- Respecter le **patrimoine paysager et écologique** de ce territoire unique et préserver ce « **capital nature** » exceptionnel
- Assurer l'avenir du territoire par une **économie attractive, performante, durable**, en soutenant les filières historiques et locales et en renforçant les filières innovantes.

# SCoT du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

Après la réalisation du diagnostic et du Projet d'Aménagement Stratégique, le SCoT est aujourd'hui à l'étape du DOO. Ce Document d'Orientation et d'Objectifs décline les enjeux et la stratégie en règles et en déclinaisons territoriales. C'est une feuille de route réglementaire dont les prescriptions seront également à prendre en compte par les différents documents d'urbanisme locaux.



## Démographie et habitat

Depuis la fin des années 1960, la population du SYBARVAL a plus que doublé, en s'étoffant de plus de **90 000 personnes** avec une croissance quasi continue.

→ **73,1 % de résidences principales**

→ **4,7 % de logements vacants**

c'est-à-dire innocupés en 2018, soit un taux relativement faible sur le territoire du SYBARVAL

→ **Entre 85 et 90 % de logements individuels** du côté de la COBAN et du Val de l'Eyre contre 60 % environ pour la COBAS.



**2260**

**habitants par an**

c'est l'augmentation moyenne du nombre d'habitants sur le territoire, avec un taux de croissance annuel moyen de 1,90 %



**1500**

**logements neufs**

par an en moyenne, une augmentation constante sur l'ensemble des intercommunalités du territoire



## Mobilités

Le territoire du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, en matière de mobilité, **est dépendant de la voiture individuelle**. Il est nécessaire de proposer les conditions permettant de favoriser l'utilisation de moyens alternatifs à la voiture individuelle.

### MOBILITÉS

- La COBAN et la COBAS sont compétentes en matière de mobilité (**Autorité Organisatrices de Mobilité** - AOM)
- Des lignes de cars régionaux et lignes de bus Baïa (COBAS)
- Une offre en **transport à la demande** (TAD) sur tout le territoire



**7**

**gares**

Arcachon, La Teste de Buch, La Hume, Gujan-Mestras, Le Teich, Biganos, Marcheprime



**350 km**

**de pistes cyclables**

sur l'ensemble du SYBARVAL

### DÉPLACEMENTS



**72%**

**des déplacements**

s'effectuent en voiture individuelle

- **4,03** déplacements par jour et par personne comptabilisés en moyenne sur le territoire
- **55%** des actifs vivant dans le Val de l'Eyre ont un emploi dans la métropole bordelaise, **32%** pour la COBAN
- **80%** des actifs résidants dans la COBAS travaillent sur le périmètre du sud-bassin

Source : INSEE 2018



## Economie



**22**  
zones d'activités  
économiques

sur le territoire du SYBARVAL

- **13 zones d'activités** sur le territoire de la COBAN
- **6** sur la COBAS
- **3** sur le Val de l'Eyre

On dénombre **6 zones artisanales, 5 zones industrielles** et **une zone tertiaire**.

Pour le commerce, l'offre se répartit sur le territoire :

- **17 centres-villes et centres-bourgs**
- **3 Zones commerciales d'intérêt intercommunal**
- **3 Zones d'Aménagement Commercial**

→ Retrouvez les cartes de l'offre commerciale, des mobilités et des corridors écologiques sur les grands formats affichés lors des ateliers



## Environnement

Le territoire du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre se caractérise par une riche diversité environnementale et paysagère : la lagune du Bassin d'Arcachon, l'écrin vert de la forêt des Landes de Gascogne, la Leyre...

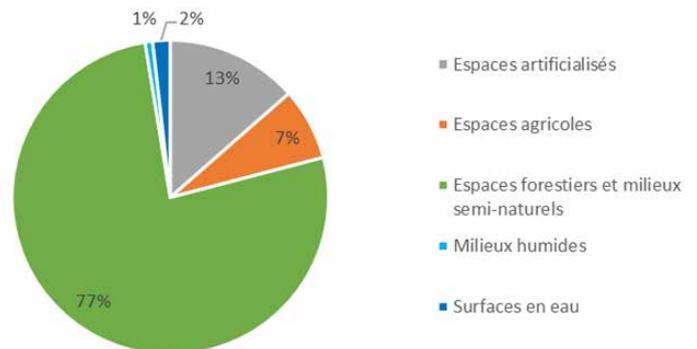


**77%**  
de l'espace terrestre  
du SYBARVAL sont  
des espaces naturels  
en 2020

**La conservation et la préservation de ces espaces naturels sont assurés par une série de zones de protection environnementales :**

- Le réseau « Natura 2000 »
- Les ZNIEFF de type I et II
- La Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) du Banc d'Arguin
- Le Delta de la Leyre, site RAMSAR depuis 2011, animé par le PNR des Landes de Gascogne.
- Les Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de la Gironde
- Le Parc Naturel Régional Landes de Gascogne
- Le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- Deux réserves naturelles nationales : les prés salés d'Arès Lège-Cap-Ferret et le Banc d'Arguin

Répartition de l'occupation du sol 2020



Source : Occupation du sol régionale PIGMA, 2020

- L'arrêté de protection de biotope au lieu-dit « Le Renet » sur la commune de Lanton
- Les sites du Conservatoire du littoral
- La Réserve ornithologique du Teich
- Le Grand Site de la Dune du Pilat
- La création d'une Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE)

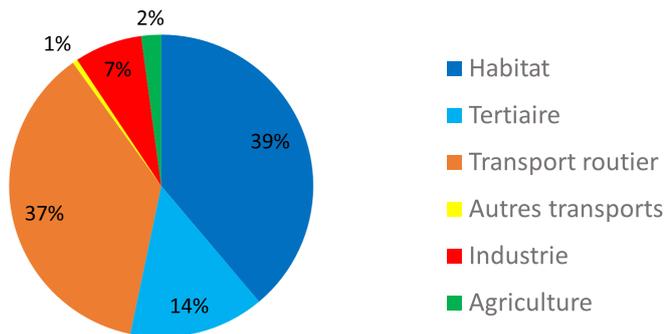




## Energie

Le territoire du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale, afin de devenir un territoire à énergie positive d'ici à 2050.

### RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS FINALES PAR SECTEUR HORS SMURFIT ET AUTOROUTES



Source : PCAET, ALEC 2019

3 secteurs majeurs d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire du SYBARVAL :

→ **56 % pour les transports**

→ **24 % pour l'habitat**

→ **10 % pour le tertiaire**

(Source : PCAET, ALEC 2019)

Le territoire produit différentes formes d'énergies renouvelables. **La filière bois énergie**, alimentée par le massif des Landes de Gascogne est la source d'énergie renouvelable la plus prolifique. Elle représente près de 250 GWh par an.

→ **+14 % d'augmentation de la production de chaleur renouvelable** en 10 ans, sur le territoire

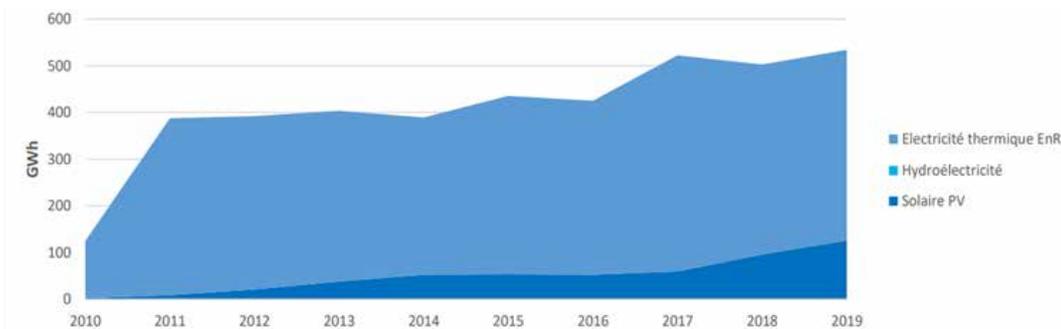


**+326%**

**d'augmentation de la production d'électricité renouvelable**

En 10 ans, sur le territoire. Ceci est notamment dû à l'implantation de centrales thermiques.

### EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE SUR LE TERRITOIRE DU BARVAL



## Changement climatique

Le territoire est soumis à de nombreux risques naturels accentués par le changement climatique. L'urbanisme local est réglementé en conséquence par des Plans de Prévention des Risques :

- **10 Plans Prévention des Risques de Submersion Marine** (Andernos-les-Bains, Arcachon, Arès, Audenge, Biganos, Gujan-Mestras, La-Teste-de-Buch, Lanton, Le-Teich et Lège Cap-Ferret)
- **2 Plans de Prévention des Risques Littoraux Erosion** (La Teste de Buch et Lège Cap Ferret)
- **3 Plans de Prévention des Risques Incendies de Forêt** (Lanton, Biganos, Andernos les Bains)

Le 6<sup>e</sup> rapport du GIEC publié en février 2022 prévoit **un réchauffement de 1,5°C par rapport à la fin du XX<sup>e</sup> siècle**, d'ici à 2040.

Le rapport régional « Acclimaterra » précise que ce réchauffement se traduira localement par une hausse du niveau de la mer, une augmentation des périodes sécheresses et le développement des risques naturels.